



Institut d'Accompagnement des Carrières
Diplomatiques et Internationales (IACDI)



Académie de Diplomatie et Relations
Internationales (ADRI)

Travail Personnel de Recherche (TPR)

Dans le cadre de l'obtention du Certificat de Capacités en

DIPLOMATIE ET ACTION HUMANITAIRE (CC-DAH)

**Thème : Les défis de l'accès humanitaire au Mali
et leurs impacts sur la protection des civils**

Présenté par : Sory BERETE

Promotion : 2026

Table des matières

In Memoriam	3
Remerciements	4
Liste des tableaux et des figures	5
Sigles et abréviations	6
Résumés et mots clés (en français et en anglais) :	7
Introduction.....	8
Chapitre I : Cadre théorique.....	12
1.1 Revue de littérature et définition des concepts-clés	12
1.1.1 Revue de littérature	12
1.1.2 Définition des concepts-clés.....	13
1.2 Environnement de l'étude	14
1.2.1 Présentation générale du Mali	14
1.2.2 Évolution de la crise sécuritaire et de ses conséquences humanitaires au Mali.	14
1.2.3 Les défis de l'accès humanitaire au Mali.....	15
Chapitre II : Cadre empirique	17
2.1. Approche méthodologique de l'étude	17
2.2. Présentation des résultats et discussions	17
2.2.1. Contraintes d'accès humanitaire au Mali	17
2.2.2. Impacts des restrictions d'accès humanitaire sur la protection au Mali.....	21
2.2.3. Stratégies d'adaptation pour la protection des civils.....	22
Conclusion	26
Bibliographie.....	28
Annexes	31

In Memoriam

Bintou Dicko dite Tinè, ma mère.

Remerciements

Au terme de ce travail de recherche, il m'est particulièrement agréable d'exprimer ma profonde gratitude à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à son élaboration et à son aboutissement.

J'exprime également ma reconnaissance à l'ensemble des enseignants ainsi qu'au personnel administratif de l'**Institut d'Accompagnement des Carrières Diplomatiques et Internationales (IACDI)** pour la qualité de la formation dispensée, leur dévouement et les précieuses connaissances qu'ils m'ont transmises durant mon parcours académique.

Mes remerciements s'adressent également au **Center for Civilians in Conflict (CIVIC)** ainsi qu'à l'ensemble de son personnel pour leur soutien, leur disponibilité et les informations mises à ma disposition, qui ont grandement enrichi ce travail.

Je souhaite témoigner toute ma gratitude à mes parents et à ma famille pour leur amour inconditionnel, leurs encouragements permanents, leurs sacrifices et leur soutien moral et matériel. Leur confiance et leur affection ont constitué une source inépuisable de motivation et de persévérance.

J'adresse également mes remerciements à toute la promotion, avec une mention particulière à **Madame DEME COULIDIATI Nadine**, pour son soutien, sa disponibilité et ses encouragements. Je remercie aussi mes amis ainsi que toutes les personnes qui, par leurs conseils avisés, leur aide précieuse ou leurs mots d'encouragement, ont contribué à la réussite de ce travail.

Enfin, je remercie chaleureusement toutes celles et tous ceux qui, d'une manière ou d'une autre, ont participé à l'aboutissement de cette étude.

À chacun d'entre vous, j'adresse l'expression de ma profonde reconnaissance et de ma sincère gratitude.

Liste des tableaux et des figures

1: Sigles et abréviations.....	6
2 : Tableau acces humanitaire	31
3 : COMMUNIQUÉ FINAL FORUM HUMANITAIRE AES.....	32

Sigles et abréviations

Sigle/Abréviation	Signification
AMAP	Agence Malienne de Presse et de Publicité
CICR	Comité International de la Croix-Rouge
EEI	Engin Explosif Improvisé
FONGIM	Forum des ONG Internationales au Mali
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
HRW	Human Rights Watch
HS	Hypothèse Spécifique
INSO	International NGO Safety Organisation
MATD	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation
NRC	Norwegian Refugee Council (Conseil Norvégien pour les Réfugiés)
OCHA	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la Coordination des Affaires Humanitaires des Nations Unies)
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
OS	Objectif Spécifique
PDI	Personne Déplacée Interne
QS	Question Spécifique
UNDSS	United Nations Department of Safety and Security (Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies)
UNICEF	United Nations Children's Fund (Fonds des Nations Unies pour l'Enfance)
VBG	Violences Basées sur le Genre

1: Sigles et abréviations

Résumés et mots clés (en français et en anglais) :

Français

Les défis de l'accès humanitaire au Mali et leurs impacts sur la protection des civils depuis 2012 constituent un enjeu majeur dans un contexte marqué par une crise sécuritaire et humanitaire persistante. L'insécurité, les conflits armés, les engins explosifs improvisés (EEI), ainsi que les contraintes logistiques et administratives limitent l'accès des organisations humanitaires aux populations affectées et réduisent l'efficacité de l'assistance aux communautés les plus vulnérables.

Cette étude montre que ces restrictions d'accès aggravent les risques de violences, de déplacements forcés, d'insécurité alimentaire et de privation de services essentiels. Elle souligne également que le renforcement de la coordination humanitaire, l'engagement communautaire et les partenariats locaux sont essentiels pour améliorer l'accès humanitaire et renforcer durablement la protection des civils au Mali.

Mots clés en français : Accès humanitaire ; Protection des civils ; Crise sécuritaire ; Conflits armés ; Assistance humanitaire ; Engagement communautaire ; Coordination humanitaire ; Mali.

In English

Challenges of Humanitarian Access in Mali and Their Impact on Civilian Protection Since 2012 have become a major concern in the context of the country's persistent security and humanitarian crisis. Since the outbreak of the crisis in 2012, growing insecurity, armed conflict, improvised explosive devices (IEDs), and logistical and administrative constraints have significantly restricted humanitarian organizations' access to affected populations, thereby reducing the effectiveness of assistance provided to the most vulnerable communities.

This study shows that such access restrictions increase the risks of violence, forced displacement, food insecurity, and deprivation of essential services. It also highlights that strengthening humanitarian coordination, promoting community engagement, and developing local partnerships are critical strategies for improving humanitarian access and enhancing the long-term protection of civilians in Mali.

Keywords: Humanitarian Access; Civilian Protection; Security Crisis; Armed Conflicts; Humanitarian Assistance; Community Engagement; Humanitarian Coordination; Mali.

Introduction

Depuis 2012, le Mali traverse une crise multidimensionnelle caractérisée par l'insécurité, les conflits armés, les violences communautaires, les déplacements forcés de populations et des crises humanitaires récurrentes.¹ Cette situation affecte particulièrement les régions du nord et du centre du pays où les populations civiles sont exposées à diverses formes de vulnérabilité.² Face à cette crise, les organisations humanitaires nationales et internationales jouent un rôle essentiel dans la fourniture d'une assistance vitale et dans la protection des populations affectées.

Toutefois, l'accès humanitaire demeure confronté à de nombreux défis.³ Les acteurs humanitaires rencontrent des contraintes sécuritaires liées aux attaques armées, aux engins explosifs improvisés (EEI)⁴, aux enlèvements et aux affrontements entre groupes armés. À ces contraintes s'ajoutent des restrictions administratives, des difficultés logistiques et des obstacles sociopolitiques qui limitent l'accès aux zones les plus touchées par les crises. Cette situation réduit considérablement la capacité des organisations humanitaires à répondre efficacement aux besoins croissants des populations.⁵

L'étude de cette problématique présente un intérêt majeur dans le contexte malien actuel. Elle permet de mieux comprendre les obstacles à l'action humanitaire ainsi que leurs conséquences sur la protection des civils afin d'identifier des mécanismes susceptibles d'améliorer l'efficacité des interventions humanitaires.

Cette recherche vise à analyser les défis liés à l'accès humanitaire au Mali et leurs effets sur la protection des populations civiles. Elle cherche à comprendre comment les contraintes sécuritaires, logistiques, administratives et sociopolitiques limitent l'intervention des acteurs humanitaires et affectent l'accès des populations vulnérables à l'assistance et aux services essentiels.

À travers cette analyse, l'étude ambitionne d'identifier des pistes d'amélioration permettant de renforcer l'efficacité de l'action humanitaire et la protection des civils dans un contexte marqué par l'insécurité et les conflits armés. Elle vise également à contribuer à la réflexion

¹ OCHA, 2024 ; Conseil de sécurité des Nations Unies, 2024

² Benjaminsen et Ba, 2019 ; Cluster Protection Mali et HCR, 2025

³ Collinson et Elhawary, 2012 ; Muggah et White, 2013 ; OCHA, 2024

⁴ Fast, 2014 ; OCHA, 2025

⁵ Ferris, 2011 ; OCHA, 2026

scientifique et opérationnelle sur les liens entre accès humanitaire et protection des populations au Mali.

L'accès humanitaire constitue un principe fondamental de l'action humanitaire puisqu'il permet aux organisations humanitaires d'atteindre les populations en détresse et de leur fournir une assistance conforme à leurs besoins.⁶ Cependant, au Mali, la persistance de l'insécurité et la complexification du contexte opérationnel entravent fortement les interventions humanitaires.⁷ De nombreuses zones connaissent des restrictions d'accès en raison de la présence de groupes armés, des menaces sécuritaires, des contraintes administratives et de l'état dégradé des infrastructures.⁸

Dans ce contexte, la question principale de mon étude est : Quels sont les principaux défis de l'accès humanitaire au Mali et quels sont leurs impacts sur la protection des civils dans les zones affectées par l'insécurité ?

De cette question principale découlent les trois questions de recherche secondaires suivantes :
Quels sont les principaux obstacles à l'accès humanitaire au Mali dans les zones affectées par l'insécurité ?

Quels sont les impacts des limitations d'accès humanitaire sur la protection des civils au Mali ?

Quelles stratégies peuvent être mises en œuvre pour surmonter les défis de l'accès humanitaire et renforcer la protection des civils au Mali ?

L'objectif général de l'étude est d'analyser les principaux obstacles à l'accès humanitaire au Mali et d'évaluer leurs impacts sur la protection des civils, afin d'identifier des pistes d'amélioration pour une intervention humanitaire plus efficace et adaptée au contexte sécuritaire. Cet objectif général se décline en trois objectifs spécifiques, notamment :

Identifier et analyser les différentes contraintes (sécuritaires, logistiques, administratives et sociopolitiques) qui limitent l'accès des acteurs humanitaires aux populations vulnérables. Évaluer les conséquences des contraintes d'accès humanitaire sur la vulnérabilité des populations civiles, notamment en matière de protection, d'assistance et de résilience.

⁶ Collinson et Elhawary, 2012 ; Nations Unies, 1991

⁷ Fast, 2014 ; OCHA, 2026

⁸ Benjaminsen et Ba, 2019 ; OCHA, 2025

Analyser les mécanismes d'adaptation et les approches opérationnelles (négociation d'accès, coordination, acceptation communautaire et gestion des risques sécuritaires) permettant d'améliorer l'accès humanitaire dans un contexte d'insécurité.

Afin d'atteindre ces objectifs et de répondre aux questions de recherche formulées, cette étude s'appuie sur un ensemble d'hypothèses qui orientent l'analyse.

L'hypothèse générale de l'étude est la suivante : Les contraintes sécuritaires, administratives, logistiques et sociopolitiques limitent considérablement l'accès des acteurs humanitaires aux populations vulnérables au Mali. Ces difficultés réduisent les possibilités de distribution de l'aide, de suivi des activités de protection et d'assistance aux populations affectées, ce qui compromet la protection des civils et accroît leur vulnérabilité.

Afin de préciser cette hypothèse générale,

Celle-ci s'accompagne des trois hypothèses spécifiques.

Hypothèses spécifiques 1 : Les contraintes sécuritaires (présence de groupes armés, restrictions de mobilité et incidents sur les axes routiers), combinées aux limitations administratives et logistiques, constituent les principaux obstacles à l'accès humanitaire et réduisent significativement la couverture géographique des interventions.

Hypothèses spécifiques 2 : La restriction de l'accès humanitaire entraîne une détérioration des conditions de protection des civils, se traduisant par une augmentation des risques d'exactions, des déplacements forcés et une réduction de l'accès aux services essentiels (santé, alimentation et abris).

Hypothèses spécifiques 3 : La mise en œuvre de stratégies adaptées, telles que le renforcement de la coordination humanitaire, l'engagement avec les communautés locales, l'adaptation des dispositifs sécuritaires et l'utilisation d'approches flexibles (accès à distance et partenariats locaux), permet d'améliorer l'accès humanitaire et, par conséquent, de renforcer la protection des civils malgré un environnement contraint.

Annoncer maintenant votre plan en deux chapitres !!!!!

Le travail de recherche personnel est structuré en deux chapitres

Le premier chapitre présente l'approche théorique, incluant une revue de la littérature, la définition des concepts clés et la description du contexte de l'étude.

Le second chapitre est consacré au cadre empirique, incluant la méthodologie de l'étude, la présentation et l'analyse des résultats, ainsi que les stratégies d'adaptation pour la protection des civils.

Chapitre I : Cadre théorique

Le premier chapitre présente l'approche théorique, incluant une revue de la littérature, la définition des concepts clés et la description du contexte de l'étude.

1.1 Revue de littérature et définition des concepts-clés

Dans un premier temps, il présente une revue de la littérature consacrée à l'accès humanitaire, à la protection des civils et aux stratégies d'adaptation dans les contextes de conflit et d'insécurité et il définit ensuite les principaux concepts mobilisés dans l'étude.

1.1.1 Revue de littérature

L'accès humanitaire constitue l'une des principales préoccupations des acteurs de l'aide dans les contextes de conflits armés et d'instabilité sécuritaire. Selon Collinson et Elhawary (2012), l'accès humanitaire désigne la capacité des organisations humanitaires à atteindre les populations affectées par les crises afin de leur fournir une assistance et une protection conformes aux principes d'humanité, de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. Les auteurs soulignent que les contraintes d'accès résultent généralement de facteurs sécuritaires, politiques, administratifs et logistiques qui limitent la mobilité des acteurs humanitaires.

La littérature scientifique montre que les conflits armés contemporains représentent un obstacle majeur à l'action humanitaire. Fast (2014) affirme que la multiplication des acteurs armés non étatiques et la complexité des environnements de conflit augmentent les risques auxquels sont exposés les travailleurs humanitaires. Dans plusieurs pays du Sahel, notamment au Mali, au Burkina Faso et au Niger, les organisations humanitaires sont confrontées à des attaques, des enlèvements, des menaces et des restrictions de mouvement qui limitent leur capacité opérationnelle.

Concernant le Mali, plusieurs études mettent en évidence la détérioration progressive de l'environnement humanitaire depuis la crise de 2012. Selon Benjaminsen et Ba (2019), l'expansion des groupes armés, l'affaiblissement de la présence étatique et l'aggravation des tensions communautaires ont fortement réduit l'accès humanitaire dans les régions du nord et du centre du pays. Les chercheurs soulignent que certaines localités demeurent difficilement accessibles en raison de l'insécurité persistante.

La protection des civils est également au cœur des débats académiques sur l'action humanitaire. Baines et Paddon (2012) soutiennent que la protection vise l'ensemble des activités destinées à garantir le respect des droits fondamentaux des personnes affectées par les conflits et les catastrophes. Lorsque l'accès humanitaire est limité, les populations civiles deviennent davantage

exposées aux violences, aux déplacements forcés, aux violations des droits humains et à la privation de services essentiels.

Par ailleurs, plusieurs travaux insistent sur l'importance des stratégies d'adaptation adoptées par les organisations humanitaires afin de maintenir l'assistance dans les zones difficiles d'accès. Jackson et Zyck (2017) montrent que les approches basées sur la négociation humanitaire, les partenariats locaux, l'acceptation communautaire et l'accès à distance permettent souvent de réduire les contraintes opérationnelles et d'améliorer la continuité de l'aide.

Dans le cas du Mali, les mécanismes de coordination pilotés par OCHA, les groupes de travail sur l'accès humanitaire, ainsi que la collaboration avec les leaders communautaires constituent des outils importants pour faciliter l'accès aux populations vulnérables. Toutefois, la littérature souligne que ces mécanismes restent insuffisants face à la persistance des défis sécuritaires et à l'évolution rapide de la situation sur le terrain.

1.1.2 Définition des concepts-clés

▪ **Accès humanitaire**

Selon Collinson et Elhawary (2012), l'accès humanitaire désigne la capacité des acteurs humanitaires à atteindre les populations affectées par une crise et la capacité de ces populations à recevoir une assistance et une protection adéquates. Ce concept constitue l'élément central de l'action humanitaire.

▪ **Protection des civils**

Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR, 2018) définit la protection des civils comme l'ensemble des activités visant à prévenir ou à mettre fin aux violations des droits des personnes affectées par les conflits armés et à réduire leur vulnérabilité. Cette protection concerne notamment la sécurité physique, la dignité et les droits fondamentaux des populations.

▪ **Action humanitaire**

Selon Barnett (2011), l'action humanitaire regroupe les interventions destinées à sauver des vies, à réduire les souffrances humaines et à préserver la dignité des populations touchées par des crises, indépendamment de toute considération politique, religieuse ou militaire.

▪ **Vulnérabilité**

Wisner et al. (2004) définissent la vulnérabilité comme l'ensemble des facteurs sociaux, économiques, institutionnels et environnementaux qui augmentent l'exposition des populations aux risques et réduisent leur capacité à faire face à une crise.

▪ **Conflit armé**

Selon Kaldor (2012), un conflit armé correspond à une situation de violence organisée impliquant des acteurs étatiques ou non étatiques, générant des conséquences importantes sur les populations civiles, les institutions et la stabilité sociale.⁹

1.2 Environnement de l'étude

L'environnement de l'étude est présenté à travers une description générale du Mali, l'évolution de la crise sécuritaire et de ses conséquences humanitaires, ainsi que les principaux défis auxquels sont confrontés les acteurs humanitaires dans l'accès aux populations vulnérables.

1.2.1 Présentation générale du Mali

Le Mali est un pays sahélien d'Afrique de l'Ouest couvrant une superficie d'environ 1 241 238 km². Il partage des frontières avec l'Algérie, la Mauritanie, le Sénégal, la Guinée, la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Niger. Sa position géographique en fait un espace stratégique au sein de la bande sahélienne.

Le pays est caractérisé par une forte diversité ethnique et culturelle. Les principales communautés comprennent les Bambara, Peulh, Songhaï, Touareg, Soninké, Dogon, Sénoufo et Bozo etc. Cette diversité constitue une richesse importante mais peut également être source de tensions dans un contexte marqué par la faiblesse des institutions et la compétition pour les ressources.¹⁰

1.2.2 Évolution de la crise sécuritaire et de ses conséquences humanitaires au Mali

Depuis 2012, le Mali traverse une crise sécuritaire complexe associant rébellion armée, terrorisme, criminalité transfrontalière et conflits communautaires.¹¹ Cette crise a profondément fragilisé la présence de l'État dans plusieurs régions du pays, notamment Kidal, Gao, Tombouctou, Ménaka, Mopti et certaines parties de Ségou.

La prolifération des groupes armés a entraîné une multiplication des incidents sécuritaires, notamment les attaques contre les civils, les forces de sécurité et les acteurs humanitaires.¹² Les engins explosifs improvisés (EEI), les embuscades et les affrontements armés représentent aujourd'hui des menaces majeures pour les organisations intervenant sur le terrain.

Cette dégradation sécuritaire a eu des conséquences humanitaires considérables.¹³ Des centaines de milliers de personnes ont été déplacées à l'intérieur du pays tandis que de nombreuses

⁹ Kaldor (2012)

¹⁰ Benjaminsen et Ba, 2019

¹¹ Benjaminsen et Ba, 2019 ; CICR, 2024

¹² Fast, 2014 ; OCHA, 2025

¹³ OCHA, 2026 ; HCR, 2025 ; UNICEF, 2025

communautés connaissent des difficultés d'accès aux services de santé, à l'éducation, à l'alimentation et à l'eau potable.

1.2.3 Les défis de l'accès humanitaire au Mali

L'accès humanitaire au Mali est aujourd'hui confronté à un ensemble de contraintes sécuritaires, logistiques, administratives et sociopolitiques qui se cumulent et se renforcent mutuellement. Ces obstacles limitent considérablement la capacité des organisations humanitaires à atteindre les populations vulnérables de manière rapide, régulière et sécurisée, en particulier dans les régions les plus affectées par les conflits armés, les déplacements forcés et les crises de protection.

Les contraintes sécuritaires demeurent le principal facteur limitant l'accès humanitaire. Elles se traduisent par la multiplication des attaques armées, des embuscades, des enlèvements, des menaces visant le personnel humanitaire ainsi que par la présence croissante d'engins explosifs improvisés (EEI) sur les principaux axes routiers. À cela s'ajoutent les attaques de plus en plus fréquentes contre les convois de carburant, les infrastructures stratégiques, les moyens de transport et les chaînes d'approvisionnement. Par exemple, dans plusieurs régions du Nord et du Centre, notamment à Gao, Tombouctou, Ménaka et Mopti, certains axes routiers sont régulièrement fermés ou évités en raison du risque d'attaques ou de la présence d'explosifs. Les organisations humanitaires sont alors contraintes de suspendre temporairement leurs missions, de réduire leurs déplacements ou d'emprunter des itinéraires alternatifs, souvent plus longs, plus coûteux et moins sûrs.

Les contraintes logistiques aggravent davantage cette situation.¹⁴ Les perturbations des circuits d'approvisionnement ont provoqué à plusieurs reprises des difficultés d'accès au carburant, affectant directement les capacités de transport et de déploiement des acteurs humanitaires. À cela s'ajoutent le mauvais état des infrastructures routières, l'enclavement de nombreuses localités, l'immensité du territoire et les difficultés saisonnières liées à l'hivernage. Durant la saison des pluies, certaines routes deviennent impraticables pendant plusieurs semaines, isolant des villages entiers. Dans certaines zones de Tombouctou, Taoudéni ou Mopti, l'accès aux communautés nécessite parfois l'utilisation de pirogues, de motos ou de moyens aériens, ce qui augmente considérablement les coûts opérationnels et réduit la fréquence des interventions humanitaires.

Les contraintes administratives constituent également un défi important.¹⁵ Les organisations doivent souvent composer avec des procédures administratives complexes liées à l'obtention

¹⁴ OCHA, 2025 ; OCHA, 2026

¹⁵ MATD, 2026 ; AMAP, 2026

d'autorisations de déplacement, à la notification préalable des missions et aux exigences de coordination avec les autorités administratives et territoriales. Le renforcement récent des mécanismes de contrôle, de suivi et de coordination des organisations intervenant sur le territoire national a accru certaines formalités administratives. Bien que ces mesures visent à améliorer la gouvernance, la transparence et la coordination des interventions, elles peuvent également entraîner des retards dans la mise en œuvre des activités, notamment lors des réponses d'urgence où la rapidité d'intervention est essentielle.

Enfin, les contraintes sociopolitiques rendent l'environnement humanitaire encore plus complexe.¹⁶ Dans plusieurs zones affectées par les conflits, les dynamiques communautaires, les tensions intercommunautaires et la coexistence de multiples acteurs armés influencent fortement l'accès aux populations. Les organisations humanitaires doivent continuellement renforcer leur acceptation auprès des communautés et démontrer leur neutralité afin d'éviter d'être perçues comme affiliées à l'une ou l'autre des parties en présence.¹⁷ Par ailleurs, le rétrécissement de l'espace civique, la peur des représailles, le manque de couverture médiatique indépendante dans certaines zones et les restrictions à la circulation de l'information contribuent à masquer l'ampleur réelle des souffrances des populations civiles. Dans de nombreux cas, les groupes armés privilégient désormais des formes de contrôle indirect telles que l'intimidation, les pressions économiques, les restrictions de circulation, les sièges de localités ou le contrôle social des communautés plutôt que des attaques de grande envergure. Par exemple, certaines civils peuvent être empêchées d'accéder à leurs champs, aux marchés, ce qui détériore progressivement leurs moyens d'existence ...

Dans l'ensemble, ces contraintes combinées réduisent la couverture géographique des interventions humanitaires, augmentent les coûts opérationnels, ralentissent l'acheminement de l'aide et limitent la présence des acteurs de protection auprès des populations les plus vulnérables.¹⁸ Elles contribuent ainsi à accroître les risques de protection, l'insécurité alimentaire, les déplacements forcés et les violations des droits fondamentaux fragilisées par la crise. L'amélioration de l'accès humanitaire au Mali nécessite donc une approche intégrée combinant sécurité, coordination institutionnelle, acceptation communautaire et renforcement des capacités locales afin de garantir une assistance efficace et durable aux populations affectées.

¹⁶ Muggah et White, 2013 ; Ferris, 2011

¹⁷ Slim, 2015 ; Minear, 2002

¹⁸ OCHA, 2025 ; Jackson et Zyck, 2017

Chapitre II : Cadre empirique

Le second chapitre est consacré au cadre empirique, incluant la méthodologie de l'étude, la présentation et l'analyse des résultats, ainsi que les stratégies d'adaptation pour la protection des civils.

2.1. Approche méthodologique de l'étude

Cette étude adopte une approche qualitative fondée sur l'analyse documentaire. Ce choix méthodologique se justifie par la nature du sujet qui porte sur les défis de l'accès humanitaire au Mali et leurs impacts sur la protection des civils dans un contexte marqué par l'insécurité et les conflits armés.

Les données utilisées proviennent principalement de sources secondaires, notamment les rapports des organisations humanitaires internationales (OCHA, CICR, NRC, Human Rights Watch), les publications scientifiques, les documents institutionnels ainsi que les études portant sur la situation sécuritaire et humanitaire au Mali. Cette documentation a permis d'identifier les principales contraintes d'accès, leurs conséquences sur les populations civiles et les stratégies développées par les acteurs humanitaires pour maintenir leurs interventions.

La méthode d'analyse repose sur une revue critique de la littérature et une analyse thématique des informations recueillies. Les données ont été organisées autour de trois axes principaux correspondant aux objectifs spécifiques de l'étude : les contraintes d'accès humanitaire, les impacts sur la protection des civils et les stratégies d'adaptation mises en œuvre.

Cette démarche permet de mieux comprendre les relations existant entre les restrictions d'accès humanitaire et la situation de protection des populations affectées par les conflits au Mali.

2.2. Présentation des résultats et discussions

Cette partie expose ensuite les principaux résultats de l'étude à travers l'analyse des contraintes d'accès humanitaire, de leurs impacts sur la protection des populations civiles et des stratégies d'adaptation mises en œuvre par les acteurs humanitaires.

2.2.1. Contraintes d'accès humanitaire au Mali

Les résultats de l'analyse montrent que l'accès humanitaire au Mali demeure fortement entravé par un ensemble de contraintes sécuritaires, administratives, logistiques et sociopolitiques. Ces obstacles limitent considérablement la capacité des acteurs humanitaires à accéder de manière régulière et sécurisée aux populations les plus vulnérables, tout en affectant la continuité et la qualité de l'assistance fournie.

Les régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Mopti ainsi que certaines zones de Ségou figurent parmi les territoires les plus touchés par les restrictions d'accès. L'intensification des

affrontements, la présence de groupes armés, les risques liés aux engins explosifs improvisés (EEI), ainsi que la dégradation des infrastructures routières réduisent fortement la mobilité des équipes humanitaires et compliquent l’acheminement de l’aide.

Depuis près de deux ans, les régions du sud du pays, notamment Kayes, Koulikoro et Sikasso, connaissent également une dégradation préoccupante de la situation sécuritaire. Des attaques récurrentes visant les convois de ravitaillement, les infrastructures stratégiques et les positions des forces de défense et de sécurité témoignent d’une extension géographique de l’insécurité vers des zones auparavant relativement épargnées. Cette évolution accroît les risques pour les opérations humanitaires et perturbe les chaînes d’approvisionnement essentielles au fonctionnement des programmes d’assistance.

Dans ce contexte, l’insécurité persistante à travers l’ensemble du territoire malien contribue à réduire la présence des organisations humanitaires dans certaines localités difficiles d’accès. Elle entraîne également des retards dans la mise en œuvre des activités, une augmentation des coûts opérationnels et des difficultés accrues pour assurer la protection des populations affectées. Les restrictions de mouvement, les défis liés à l’acceptation communautaire et l’évolution rapide du contexte sécuritaire exigent ainsi une adaptation constante des stratégies d’intervention afin de maintenir l’accès humanitaire et de répondre efficacement aux besoins croissants des populations.

L’un des principaux obstacles à l’accès humanitaire au Mali demeure la détérioration continue de la situation sécuritaire.¹⁹ La multiplication des incidents impliquant des engins explosifs improvisés (EEI), les affrontements entre groupes armés et forces de sécurité, les attaques contre les populations civiles, ainsi que les embuscades ciblant les convois de transport et les infrastructures stratégiques, compromettent gravement les déplacements sur les principaux axes routiers du pays. Cette insécurité affecte également les chaînes d’approvisionnement humanitaires et commerciales, réduisant l’acheminement régulier des biens essentiels vers les zones les plus vulnérables.

Face à ces menaces, les organisations humanitaires sont fréquemment contraintes de suspendre, reporter ou limiter leurs missions dans certaines localités.²⁰ Les évaluations des besoins, les opérations de distribution et les activités de protection sont souvent retardées ou réorganisées afin de réduire les risques pour le personnel et les bénéficiaires. Dans plusieurs régions du centre et du nord du pays, notamment à Gao, Ménaka, Kidal, Tombouctou et Mopti, la présence de

¹⁹ Fast, 2014 ; Muggah et White, 2013

²⁰ Jackson et Zyck, 2017 ; OCHA, 2025

groupes armés et la volatilité du contexte sécuritaire rendent l'accès particulièrement difficile. Les acteurs humanitaires doivent parfois recourir à des itinéraires alternatifs, à des escortes sécuritaires ou à des interventions à distance pour maintenir une assistance minimale auprès des populations affectées.

Au-delà des conséquences immédiates sur les opérations, ces contraintes sécuritaires entraînent une réduction significative de la couverture géographique de l'aide humanitaire. De nombreuses communautés vivant dans des zones reculées ou contestées restent isolées pendant plusieurs semaines, voire plusieurs mois, sans accès régulier à l'assistance alimentaire, aux services de santé, à l'eau potable ou aux mécanismes de protection. Cette situation accentue leur vulnérabilité et peut aggraver les risques de malnutrition, de déplacement forcé, de déscolarisation des enfants et de détérioration des moyens d'existence.

Par ailleurs, l'insécurité persistante augmente considérablement les coûts opérationnels des interventions humanitaires. Les organisations doivent investir davantage dans les mesures de sécurité, les moyens de transport alternatifs et les dispositifs de gestion des risques, ce qui réduit parfois les ressources directement disponibles pour les bénéficiaires. La fermeture temporaire de certains axes routiers et les restrictions de mouvement imposées par les différents acteurs du conflit contribuent également à ralentir la réponse humanitaire et à limiter sa portée.

Dans ce contexte, le maintien d'un accès humanitaire sûr, durable et sans entrave reste un enjeu majeur pour répondre aux besoins croissants des populations affectées. Le renforcement du dialogue avec les communautés locales, les autorités et les différents acteurs présents sur le terrain demeure essentiel afin de préserver l'espace humanitaire et de garantir que l'aide puisse atteindre les personnes qui en ont le plus besoin, indépendamment de leur localisation ou de leur situation.

Outre les menaces sécuritaires, les organisations humanitaires opérant au Mali sont confrontées à des contraintes administratives et opérationnelles de plus en plus importantes.²¹ L'obtention des autorisations de mission, les procédures de notification auprès des autorités administratives locales, les limitations de circulation dans certaines zones sensibles ainsi que les contraintes liées aux dispositifs sécuritaires peuvent ralentir considérablement le déploiement des interventions. Dans plusieurs cas, ces démarches administratives allongent les délais de réponse humanitaire, notamment lors des situations d'urgence nécessitant une assistance rapide aux populations affectées.

²¹ MATD, 2026 ; AMAP, 2026

Ces dernières années, les autorités maliennes ont renforcé le cadre de contrôle et de coordination des activités des associations, fondations et organisations non gouvernementales intervenant sur le territoire national. Les nouvelles mesures adoptées par le Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation visent à renforcer la transparence, le suivi administratif et l'alignement des projets sur les priorités nationales et locales de développement. Elles prévoient notamment un contrôle accru des interventions, une obligation de coordination avec les mécanismes territoriaux de suivi du développement ainsi qu'un renforcement des procédures de validation de certains projets avant leur mise en œuvre.

Dans ce contexte, les organisations humanitaires et de développement doivent consacrer davantage de ressources au respect des exigences administratives, à la justification de leurs activités et à la coordination institutionnelle. Bien que ces mesures poursuivent des objectifs légitimes de gouvernance, elles peuvent, lorsqu'elles s'ajoutent aux contraintes sécuritaires existantes, entraîner des retards dans la mise en œuvre des projets et réduire la flexibilité opérationnelle nécessaire pour répondre rapidement aux besoins des populations.

Les difficultés logistiques constituent également un obstacle majeur à l'accès humanitaire. L'état dégradé du réseau routier, l'insuffisance des infrastructures de transport, les longues distances entre les centres urbains et les zones d'intervention, ainsi que l'inaccessibilité de nombreuses localités durant la saison des pluies augmentent significativement les coûts opérationnels. Dans certaines régions, les acteurs humanitaires doivent recourir à des itinéraires plus longs, à des moyens de transport spécialisés ou à des solutions alternatives pour assurer l'acheminement de l'aide et du personnel.

À ces difficultés s'ajoutent les perturbations des chaînes d'approvisionnement causées par l'insécurité sur les axes routiers stratégiques et par les restrictions de mouvement. Ces facteurs affectent non seulement les opérations humanitaires, mais également l'approvisionnement des marchés locaux, ce qui peut contribuer à la hausse des prix des produits de première nécessité et à l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans certaines zones déjà fragilisées.

L'ensemble de ces restrictions a pour conséquence une diminution de la fréquence des missions humanitaires, une réduction du volume d'assistance distribuée et une présence plus limitée des acteurs de protection au sein des communautés les plus exposées. Les délais dans l'acheminement de l'aide, l'augmentation des coûts de fonctionnement et les exigences administratives croissantes réduisent la capacité des organisations à couvrir l'ensemble des besoins identifiés.

2.2.2. Impacts des restrictions d'accès humanitaire sur la protection au Mali

Les restrictions d'accès humanitaire ont des conséquences directes et profondes sur la situation de protection des populations affectées par les conflits, les déplacements forcés et les crises multidimensionnelles au Mali.²² Lorsque l'accès des acteurs humanitaires est limité ou interrompu, les communautés les plus vulnérables se retrouvent privées de services essentiels, de mécanismes d'assistance et de dispositifs de protection indispensables à leur survie et à leur bien-être.

L'une des premières conséquences observées est l'augmentation de l'exposition des populations civiles aux violations des droits humains et du droit international humanitaire.²³ Dans plusieurs zones affectées par l'insécurité, les restrictions d'accès empêchent les acteurs de protection de documenter les incidents, de fournir une assistance aux victimes et de mettre en œuvre des activités de prévention. Cette situation accroît les risques de violences physiques, d'atteintes à l'intégrité des personnes, de détentions arbitraires,

de recrutements forcés et d'autres formes d'abus au sein des communautés isolées.

Les femmes et les filles figurent parmi les groupes les plus touchés par ces contraintes.²⁴ La réduction de la présence humanitaire limite l'accès aux services spécialisés de prise en charge des survivantes de violences basées sur le genre (VBG), notamment les services médicaux, psychosociaux, juridiques et de réintégration socioéconomique. Dans les zones difficiles d'accès, de nombreuses victimes demeurent sans assistance en raison de l'éloignement des structures de services ou de l'absence de mécanismes de référencement fonctionnels. Les risques d'exploitation, de violences sexuelles, de mariages précoces et de violences domestiques tendent également à augmenter dans les contextes de déplacement et de crise prolongée.

Les enfants sont également fortement affectés par les restrictions d'accès humanitaire. La fermeture ou le fonctionnement limité des espaces de protection de l'enfance, la réduction des activités de suivi communautaire et les difficultés d'accès aux services sociaux augmentent leur vulnérabilité. Les risques de recrutement et d'utilisation par des groupes armés, de travail des enfants, de séparation familiale, d'abandon scolaire et de détresse psychosociale sont souvent exacerbés dans les zones où les acteurs humanitaires ne peuvent intervenir régulièrement.

Les personnes déplacées internes, les réfugiés retournés, les personnes handicapées et les personnes âgées subissent également les conséquences de ces restrictions. Dans de nombreux sites d'accueil ou localités de retour, l'absence de suivi régulier limite l'identification des besoins

²² Baines et Paddon, 2012 ; Ferris, 2011

²³ CICR, 2024 ; Cluster Protection Mali et HCR, 2025

²⁴ UNICEF, 2025 ; Cluster Protection Mali et HCR, 2025

spécifiques de protection et réduit les possibilités d'assistance adaptée. Cette situation peut entraîner une marginalisation accrue de certaines catégories de population déjà confrontées à de multiples vulnérabilités.

Par ailleurs, les restrictions d'accès compromettent les mécanismes communautaires de protection.²⁵ La présence des organisations humanitaires contribue souvent à renforcer les capacités locales de prévention, de médiation et de gestion des risques. Lorsque les missions deviennent moins fréquentes ou sont suspendues, les communautés disposent de moins d'appui technique et matériel pour faire face aux menaces auxquelles elles sont confrontées. Cette situation peut fragiliser davantage la cohésion sociale dans des contextes où les tensions liées à la sécurité, à l'accès aux ressources naturelles ou aux mouvements de population demeurent importantes.

Les limitations d'accès affectent également la qualité de l'analyse de protection. Les difficultés à réaliser des missions d'évaluation, à collecter des données fiables et à assurer un suivi régulier des incidents réduisent la capacité des acteurs humanitaires à comprendre l'évolution des risques et à adapter leurs interventions. Certaines violations restent ainsi sous-documentées, ce qui peut conduire à une sous-estimation des besoins réels de protection dans les zones les plus difficiles d'accès.

Enfin, les restrictions d'accès humanitaire contribuent à renforcer les stratégies d'adaptation négatives adoptées par les ménages en situation de crise. En l'absence d'assistance régulière et de services de base, certaines familles peuvent être contraintes de recourir à des mécanismes de survie à haut risque tels que la migration forcée, le travail des enfants, les mariages précoces, la mendicité ou la vente de biens productifs essentiels. Ces stratégies, bien qu'utilisées pour répondre à des besoins immédiats, aggravent souvent la vulnérabilité des populations sur le long terme.

2.2.3. Stratégies d'adaptation pour la protection des civils

Face à la multiplication des contraintes sécuritaires, administratives et logistiques, les acteurs humanitaires ont progressivement développé des stratégies d'adaptation visant à maintenir l'assistance aux populations affectées et à renforcer leur protection. Dans un contexte où l'accès physique à certaines localités demeure aléatoire, ces approches reposent sur la coordination, la négociation de l'accès, le renforcement des partenariats locaux et l'implication active des communautés.

²⁵ Baines et Paddon, 2012 ; Ferris, 2011

1- Coordination humanitaire et négociation de l'accès

Les mécanismes de coordination humanitaire constituent aujourd'hui l'un des principaux leviers permettant de réduire les contraintes d'accès et de garantir une réponse plus efficace aux besoins des populations.²⁶ Dans un environnement marqué par l'insécurité, le partage d'informations entre organisations est devenu indispensable pour anticiper les risques, adapter les modes opératoires et éviter les duplications d'interventions.

Les groupes de travail consacrés à l'accès humanitaire permettent aux organisations d'échanger régulièrement sur les incidents sécuritaires, les restrictions de mouvement, les nouvelles exigences administratives et les opportunités d'intervention. Grâce à ces cadres de concertation, les acteurs humanitaires sont en mesure d'actualiser leurs analyses du contexte et de coordonner leurs actions dans les zones les plus sensibles.

Au Mali, plusieurs structures jouent un rôle déterminant dans ce dispositif. OCHA assure la coordination générale de la réponse humanitaire et facilite le dialogue entre les différents acteurs. INSO et l'UNDSS produisent quant à eux des analyses sécuritaires, des alertes et des recommandations opérationnelles qui permettent aux organisations de mieux évaluer les risques avant le déploiement des missions. La FONGIM, qui rassemble de nombreuses ONG nationales et internationales, contribue également à la mutualisation des expériences et à la recherche de solutions communes pour préserver l'accès humanitaire.

L'expérience du terrain montre que la négociation de l'accès repose souvent sur des démarches de proximité.²⁷ Dans de nombreuses localités du centre et du nord du Mali, les organisations humanitaires sollicitent l'appui des chefs de village, des autorités coutumières, des leaders religieux et des notabilités locales afin de faciliter l'acceptation de leurs interventions. Ces acteurs jouent fréquemment un rôle de médiateur entre les communautés et les organisations humanitaires.

Par exemple, dans certaines communes des régions de Mopti et de Gao, l'implication des chefs traditionnels a permis d'organiser des campagnes de distribution alimentaire ou des activités de protection dans des zones où les équipes humanitaires étaient auparavant perçues avec méfiance. De même, lors des interventions en faveur des populations déplacées, le dialogue préalable avec les leaders communautaires facilite souvent l'identification des bénéficiaires et réduit les risques de tensions sociales.

²⁶ Jackson et Zyck, 2017 ; OCHA, 2026

²⁷ Jackson et Zyck, 2017 ; Slim, 2015

La coordination et la négociation humanitaire permettent ainsi non seulement de réduire les obstacles d'accès, mais également de renforcer l'acceptation des acteurs humanitaires, un élément essentiel pour garantir la sécurité des opérations dans les zones à risque.

2- Le renforcement des partenariats locaux et l'implication active des communautés.

Les résultats de l'étude montrent que l'implication des acteurs locaux constitue l'une des stratégies les plus efficaces pour maintenir l'assistance humanitaire dans les zones affectées par l'insécurité.²⁸ Lorsque l'accès des organisations internationales est limité ou temporairement suspendu, les structures locales deviennent souvent les principaux relais de la réponse humanitaire.

Les organisations nationales, les associations communautaires, les groupements de femmes, les organisations de jeunes, les leaders religieux et les autorités locales disposent généralement d'une connaissance approfondie du contexte social, culturel et sécuritaire. Cette proximité leur permet d'identifier plus rapidement les besoins des populations et d'intervenir avec une plus grande acceptation communautaire.

Par exemple, dans certaines localités difficiles d'accès de Ménaka et de Tombouctou, des associations locales ont pu assurer le suivi des ménages vulnérables et transmettre des informations essentielles aux partenaires humanitaires malgré l'absence temporaire des équipes internationales. De même, plusieurs organisations communautaires participent activement à l'identification des personnes déplacées internes, des personnes âgées isolées, des enfants non accompagnés ou des survivantes de violences basées sur le genre nécessitant une assistance urgente.

Les approches de gestion à distance ont également pris une importance croissante au cours des dernières années. Lorsqu'une présence permanente sur le terrain n'est pas possible, les organisations s'appuient sur des relais communautaires formés pour assurer certaines activités de suivi, de sensibilisation et de collecte d'informations. Ces relais jouent un rôle essentiel dans la remontée des alertes de protection et dans l'orientation des populations vers les services disponibles.

Dans plusieurs communes rurales du centre du Mali, des réseaux de volontaires communautaires ont ainsi permis de maintenir des campagnes de sensibilisation sur la protection de l'enfance, les violences basées sur le genre ou les risques liés aux engins explosifs improvisés. Grâce à ces dispositifs, les populations continuent à bénéficier d'informations vitales même lorsque les déplacements des équipes humanitaires sont restreints.

²⁸ Jackson et Zyck, 2017 ; Slim, 2015

Le renforcement des capacités des organisations nationales constitue également une priorité.²⁹ De nombreux partenaires internationaux investissent désormais dans la formation du personnel local, le développement des systèmes de gestion et le transfert progressif de certaines responsabilités opérationnelles. Cette approche favorise une réponse plus durable et plus résiliente face aux fluctuations du contexte sécuritaire.

Ces différents éléments confirment que l'engagement communautaire, la localisation de l'aide et le renforcement des partenariats locaux constituent aujourd'hui des stratégies essentielles pour maintenir l'accès humanitaire et améliorer la protection des populations civiles dans le contexte malien.

Cette approche rejoint les engagements formulés lors du Forum des ministres de l'AES, qui ont souligné la nécessité de renforcer l'approche communautaire et la redevabilité dans l'assistance humanitaire. Les États membres se sont engagés à promouvoir une plus grande participation des communautés bénéficiaires, notamment des femmes, des jeunes et des personnes vulnérables, dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des interventions humanitaires. Cette orientation confirme l'importance de la localisation de l'aide et du renforcement des acteurs locaux comme facteurs de résilience et de maintien de l'accès humanitaire³⁰

²⁹ Humanitarian Action, 2026 ; Jackson et Zyck, 2017

³⁰ **Confédération des États du Sahel (AES).** *Communiqué final du 1er Forum des ministres chargés de l'Action humanitaire de la Confédération des États du Sahel (AES), Bamako, 9 août 2025, 4 p*

Conclusion

Cette étude avait pour objectif d'analyser les défis de l'accès humanitaire au Mali et d'évaluer leurs impacts sur la protection des civils dans un contexte marqué par l'insécurité persistante et la dégradation de la situation humanitaire. À travers une analyse documentaire fondée sur les travaux scientifiques et les rapports d'organisations humanitaires, il a été possible d'identifier les principaux obstacles à l'accès humanitaire, d'en mesurer les conséquences sur les populations civiles et d'examiner les stratégies susceptibles d'améliorer l'efficacité des interventions.

Les résultats de l'étude montrent que les contraintes sécuritaires constituent aujourd'hui le principal obstacle à l'accès humanitaire au Mali.³¹ La présence de groupes armés, les engins explosifs improvisés, les affrontements armés, les attaques contre les civils et les travailleurs humanitaires ainsi que les restrictions de mouvement limitent fortement la capacité des organisations à atteindre les populations les plus vulnérables. À ces contraintes s'ajoutent des difficultés logistiques, administratives et sociopolitiques qui réduisent davantage la couverture géographique de l'assistance humanitaire.

L'analyse a également démontré que les restrictions d'accès humanitaire ont des répercussions directes sur la protection des civils.³² En raison de la diminution ou de l'absence d'assistance dans certaines zones, les populations sont davantage exposées aux violences, aux déplacements forcés, à l'insécurité alimentaire, à la fermeture des services sociaux de base ainsi qu'à diverses violations des droits humains. Les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap figurent parmi les groupes les plus affectés par cette situation. Ainsi, la limitation de l'accès humanitaire contribue à accroître la vulnérabilité des communautés déjà fragilisées par le conflit.

Par ailleurs, l'étude a permis de mettre en évidence plusieurs mécanismes d'adaptation développés par les acteurs humanitaires afin de maintenir leur présence auprès des populations affectées. La coordination entre les organisations humanitaires, l'action des groupes de travail sur l'accès, la négociation humanitaire, l'engagement avec les leaders communautaires ainsi que le recours aux partenaires locaux apparaissent comme des stratégies essentielles pour surmonter les contraintes opérationnelles.³³ Ces approches favorisent une meilleure acceptation des acteurs humanitaires et permettent d'assurer une continuité minimale de l'assistance dans les zones difficiles d'accès.

³¹ Fast, 2014 ; OCHA, 2025 ; OCHA, 2026

³² Baines et Paddon, 2012 ; Ferris, 2011 ; CICR, 2024

³³ Jackson et Zyck, 2017 ; Slim, 2015 ; OCHA, 2026

Les conclusions de cette recherche trouvent un écho dans les recommandations adoptées lors du 1er Forum des ministres chargés de l'Action humanitaire de la Confédération AES. Les engagements relatifs à la coordination régionale, à la mobilisation des ressources, au développement d'actions anticipatoires, au renforcement de la résilience communautaire et à la recherche de solutions durables pour les personnes déplacées démontrent une prise de conscience politique croissante des liens étroits entre accès humanitaire, protection des civils et développement durable dans l'espace sahélien.³⁴

Les résultats obtenus confirment ainsi l'hypothèse générale de cette étude selon laquelle les contraintes liées à l'accès humanitaire au Mali réduisent significativement la capacité d'intervention des acteurs humanitaires et entraînent une dégradation des conditions de protection des civils. Les hypothèses spécifiques relatives aux effets des contraintes sécuritaires sur la couverture géographique des interventions, aux conséquences des restrictions d'accès sur les populations civiles et à l'efficacité des mécanismes d'adaptation ont également été vérifiées. En définitive, l'amélioration de l'accès humanitaire au Mali demeure une condition essentielle pour renforcer la protection des civils et répondre efficacement aux besoins croissants des populations affectées par les conflits.³⁵ Cela nécessite le renforcement de la coordination entre les acteurs humanitaires, les autorités et les communautés locales, l'amélioration des mécanismes de négociation de l'accès, le soutien aux organisations nationales et le développement de solutions innovantes adaptées aux réalités du terrain. Dans un contexte où la crise malienne continue d'évoluer, la recherche de solutions durables pour garantir un accès humanitaire sûr et sans entrave demeure un enjeu majeur pour la communauté humanitaire et pour la protection des populations civiles.

³⁴ **Confédération des États du Sahel (AES).** *Communiqué final du 1er Forum des ministres chargés de l'Action humanitaire de la Confédération des États du Sahel (AES), Bamako, 9 août 2025, 4 p*

³⁵ Nations Unies, 1991 ; CICR, 2024 ; OCHA, 2026

Bibliographie

Ouvrages scientifiques

COLLINSON Sara, ELHAWARY Samir et MUGGAH Robert, *States of Fragility: Humanitarian Action & State Building*, Londres, Overseas Development Institute, 2016, 320 p.

FAST Larissa, *Aid in Danger: The Perils and Promise of Humanitarianism*, Philadelphie, University of Pennsylvania Press, 2014, 256 p.

FERRIS Elizabeth, *The Politics of Protection: The Limits of Humanitarian Action*, Washington D.C., Brookings Institution Press, 2011, 312 p.

MINEAR Larry, *The Humanitarian Enterprise: Dilemmas and Discoveries*, Bloomfield, Kumarian Press, 2002, 240 p.

SLIM Hugo, *Humanitarian Ethics: A Guide to the Morality of Aid in War and Disaster*, Londres, Hurst Publishers, 2015, 336 p.

Articles scientifiques

BAINES Erin, PADDON Emily, « This is How We Survived: Civilian Agency and Humanitarian Protection », *Security Dialogue*, vol. 43, n° 3, 2012, pp. 231-247.

BENJAMINSEN Tor A., BA Boubacar, « Why Do Pastoralists in Mali Join Jihadist Groups? A Political Ecological Explanation », *The Journal of Peasant Studies*, vol. 46, n° 1, 2019, pp. 1-20.

COLLINSON Sarah, ELHAWARY Samir, *Humanitarian Space: A Review of Trends and Issues*, Londres, Humanitarian Policy Group (HPG), Overseas Development Institute, 2012.

JACKSON Ashley, ZYCK Steven, *Presence and Proximity: To Stay and Deliver, Five Years On*, Londres, Humanitarian Outcomes, 2017.

MUGGAH Robert, WHITE N., « Is There a Humanitarian Space? Aid Agencies, Security and Armed Conflict », *International Review of the Red Cross*, vol. 95, n° 890, 2013, pp. 1-25.

SLIM Hugo, *Humanitarian Ethics: A Guide to the Morality of Aid in War and Disaster*, Oxford, Oxford University Press, 2015.

Rapports et publications institutionnelles

BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES (OCHA), *Mali : Besoins Humanitaires et Plan de Réponse 2026*, [En ligne], <https://www.unocha.org>, consulté le 04 août 2026. [open.unicef.org], [unocha.org]

BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES (OCHA), *Mali : Humanitarian Needs and Response Plan 2026 - Executive Summary*, [En ligne], <https://www.unocha.org>, consulté le 04 août 2026. [ngosafety.org], [[unhcr.org](https://www.unhcr.org)]

BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES (OCHA), *Mali : Humanitarian Access Dashboard (May 2025)*, [En ligne], <https://www.unocha.org>, consulté le 04 août 2026. [reliefweb.int], [data.unhcr.org]

BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES (OCHA), *Mali : Humanitarian Access Dashboard (November 2025)*, [En ligne], <https://www.unocha.org>, consulté le 04 août 2026. [reliefweb.int]

BUREAU DE LA COORDINATION DES AFFAIRES HUMANITAIRES DES NATIONS UNIES (OCHA), *Mali : Humanitarian Access Dashboard, First Quarter 2025*, [En ligne], <https://reliefweb.int>, consulté le 04 août 2026. [response.r...iefweb.int]

CLUSTER PROTECTION MALI et HCR, *Analyse de Protection au Mali : Mise à jour des tendances en matière de conflits et de risques de protection*, [En ligne], <https://globalprotectioncluster.org>, consulté le 04 août 2026. [fr.apanews.net]

CLUSTER PROTECTION MALI et HCR, *Note d'analyse mensuelle de protection (mai 2025)*, [En ligne], <https://reliefweb.int>, consulté le 04 août 2026. [amap.ml]

CLUSTER PROTECTION MALI et HCR, *Note d'analyse mensuelle de protection (avril 2025)*, [En ligne], <https://reliefweb.int>, consulté le 04 août 2026. [maliactu.net]

CLUSTER PROTECTION MALI, *Brève Analyse de Protection (mai 2026)*, [En ligne], <https://response.reliefweb.int>, consulté le 04 août 2026.

HAUT-COMMISSARIAT DES NATIONS UNIES POUR LES RÉFUGIÉS (HCR), *UNHCR Annual Results Report 2025: Mali*, [En ligne], <https://www.unhcr.org>, consulté le 04 août 2026. [fongim.org], [dgct.gouv.ml]

HUMANITARIAN ACTION, *Mali Besoins Humanitaires et Plan de Réponse 2026*, [En ligne], <https://humanitarianaction.info>, consulté le 04 août 2026. [globalprot...luster.org], [[unhcr.org](https://www.unhcr.org)]

UNICEF, *Mali Humanitarian Situation Report No. 2 (January-June 2025)*, [En ligne], <https://www.unicef.org>, consulté le 04 août 2026. [matd.gouv.ml]

Documents Gouvernementaux

MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DÉCENTRALISATION (MATD), *Décision portant modalités de contrôle technique et financier des associations et fondations intervenant dans les collectivités territoriales du Mali*, Bamako, Gouvernement du Mali, 2026. [unocha.org], [reliefweb.int]

AGENCE MALIENNE DE PRESSE ET DE PUBLICITÉ (AMAP), *Mali : de nouvelles modalités de contrôle imposées aux associations et fondations*, [En ligne], <https://amap.ml>, consulté le 04 août 2026

Textes juridiques normatifs

COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR), *Les Conventions de Genève du 12 août 1949 et leurs Protocoles additionnels*, Genève, CICR, édition révisée, 2024.

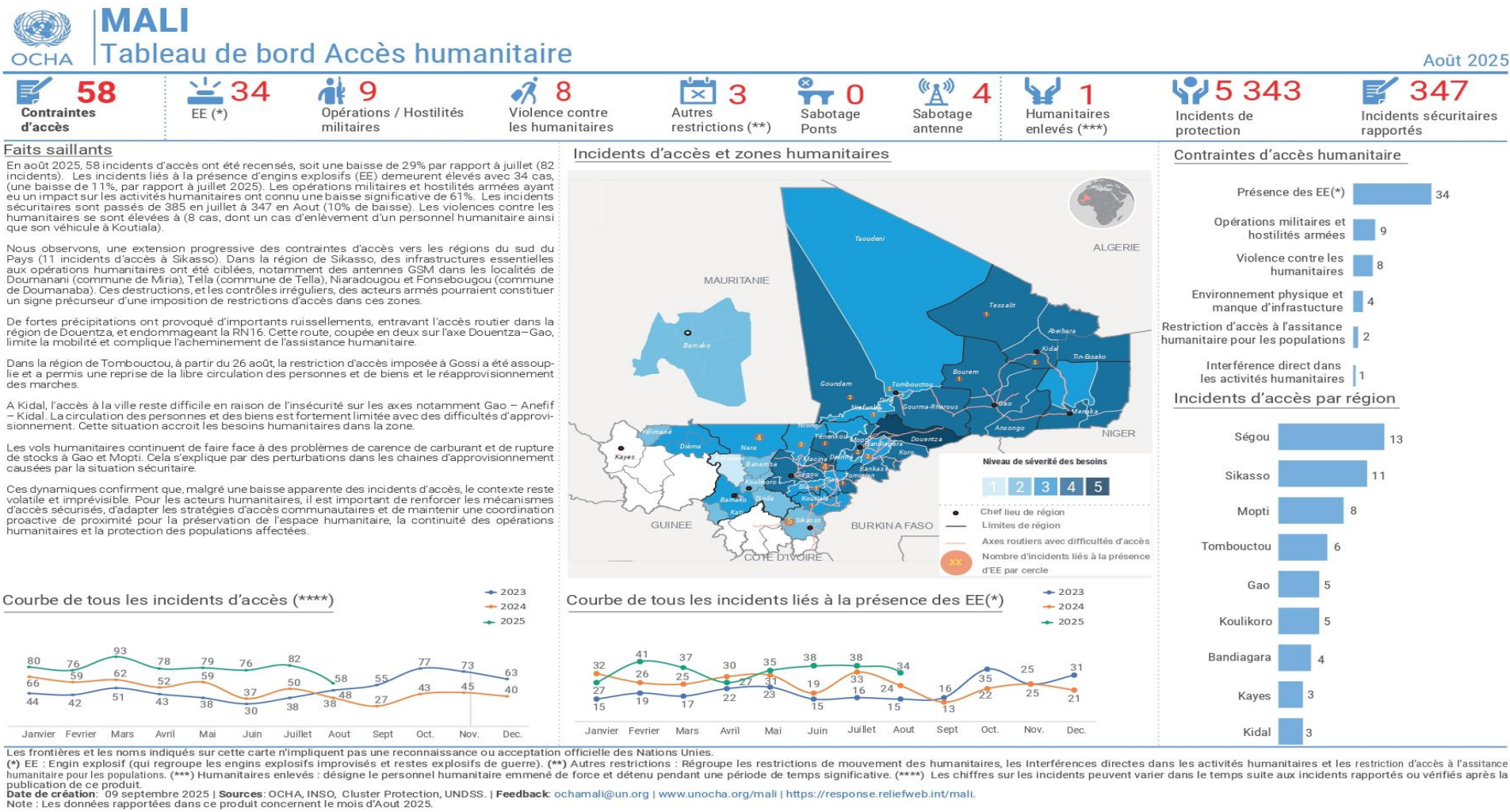
COMITÉ INTERNATIONAL DE LA CROIX-ROUGE (CICR), *Le droit international humanitaire et les défis des conflits armés contemporains*, Genève, CICR, 2024

CONFEDERATION DES ÉTATS DU SAHEL (AES). *Communiqué final du 1er Forum des ministres chargés de l'Action humanitaire de la Confédération des États du Sahel (AES)*, Bamako, 9 août 2025, 4 p

NATIONS UNIES, *Résolution 46/182 de l'Assemblée générale des Nations Unies relative au renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence*, New York, Nations Unies, 1991.

Annexes

Tableau acces humanitaire



COMMUNIQUÉ FINAL FORUM HUMANITAIRE AES



Un Espace - Un Peuple - Un Destin

COMMUNIQUE FINAL

**DU 1^{er} FORUM DES MINISTRES
CHARGES DE L'ACTION HUMANITAIRE DE LA CONFEDERATION DES ETATS
DU SAHEL (AES)
9 août 2025, Bamako, République du Mali**

1. Conformément à la vision commune de Leurs Excellences Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'État, Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État de la République du Mali, Président de la Confédération AES, et Le Général d'Armée Abdourahmane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'État, s'est tenue à Bamako, le 1^{er} forum des ministres chargés de l'Action humanitaire des pays de la Confédération des Etats du Sahel (AES), du 07 au 09 août 2025, sous le thème « *Politiques humanitaires et mécanismes de financement de l'Action humanitaire dans l'espace AES : Enjeux, Défis et Perspectives* »

2. Le forum était placé sous le très haut patronage de Son Excellence Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat de la République du Mali, Président de la Confédération AES.

La cérémonie d'ouverture a été présidée par Monsieur Mamadou KASSOGUE, ministre de la Justice et des droits de l'Homme, Garde des Sceaux, représentant le Général de Division Abdoulaye MAIGA, Premier Ministre, Chef du Gouvernement, ministre de de l'Administration territoriale et de la Décentralisation du Mali.

Etaient présents :

Pour les Ministres des pays de la Confédération AES :

- Commandant Passowendé Pélagie KABORE, ministre de l'Action humanitaire et de la solidarité nationale du Burkina;
- Médecin Colonel Assa Badiallo TOURE, ministre de la Santé et du Développement social du Mali ;
- Professeur SIDIKOU Ramatou DJERMAKOYE SEYNI, ministre de la Population, de l'Action sociale et la Solidarité nationale du Niger.

Pour les pays invités :

- Madame Savia N'TAHAH, ministre de l'Action humanitaire, de l'Enfance et de la Famille de la Mauritanie ;
- Professeur Kossiwa Zinsou KLASSOU, ministre de l'Action sociale, de la Solidarité et de la promotion de la Femme du Togo ;
- Mme Dr. Mahadié OUTHMAN ISSA, Conseillère Spéciale du Premier Ministre du Tchad

Pour les partenaires humanitaires :

- Madame Carol Flore SMERECZNIAK, Coordinatrice humanitaire au Burkina ;
- Monsieur Khassim DIAGNE, Coordinateur humanitaire a.i au Mali.
- Madame Mama KEITA, Coordinatrice humanitaire au Niger.

Ont, également pris part, les Experts de l'action humanitaire des trois pays de la Confédération AES, des pays invités et des bureaux régionaux.

3. Les personnalités suivantes ont successivement pris la parole lors de la cérémonie d'ouverture :

- Madame DJIRE Mariam DIALLO, Maire de la Commune III du District de Bamako ;
- Monsieur Khassim DIAGNE, Coordinateur Résident, Coordonateur Humanitaire a.i, au Mali ;
- Monsieur Mamadou KASSOGUE, ministre de la Justice et des Droits de l'Homme, Garde des Sceaux, représentant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre de de l'Administration territoriale et de la Décentralisation du Mali.

Dans leurs interventions, ils ont tous salué l'organisation du forum, premier du genre dans l'espace AES, tout en souhaitant qu'au terme des travaux, les conclusions puissent contribuer au renforcement de la collaboration dans la réponse humanitaire.

4. Les travaux de la Réunion des ministres chargés de l'Action humanitaire des pays de la Confédération des Etats du Sahel (AES) se sont poursuivis après la cérémonie d'ouverture à l'hôtel Azalai Salam, sous la présidence du médecin Colonel Assa Badiallo TOURE, ministre de la Santé et du Développement social du Mali.
5. Les ministres ont salué la qualité du rapport des Experts, qui a permis de dresser l'état des lieux sur la situation humanitaire des trois pays de la Confédération AES, et les expériences partagées par les représentants des pays invités.

Au terme des travaux, les ministres ont convenu de ce qui suit :

- De la mise en place d'un Cadre de concertation sur la situation humanitaire dans l'espace AES.

Les ministres ont approuvé la nécessité de la mise en place d'un mécanisme de dialogue, les échanges d'expériences, de planification et de coordination des actions humanitaires à l'échelle de l'espace AES, en vue de renforcer la complémentarité, le partage des bonnes pratiques, l'efficacité des actions et l'alignement des interventions des différents acteurs avec les priorités nationales.

- Des questions de Climat – Sécurité – Paix et Développement.

Les ministres ont encouragé l'intégration de la dynamique Climat – Sécurité – Paix et Développement dans les interventions à caractère humanitaire.

- De la mobilisation des financements

Les ministres ont approuvé l'initiative de la mutualisation des efforts en vue de mobiliser et diversifier les ressources auprès des différents partenaires, y inclus le secteur privé et la diaspora, en soutien aux priorités humanitaires, de développement et de résilience des États de la Confédération AES.

- Du renforcement de l'approche communautaire et de la redevabilité dans l'assistance humanitaire

Les ministres se sont engagés à renforcer les mécanismes d'une plus grande inclusion des communautés bénéficiaires, notamment les personnes vulnérables, les femmes et les jeunes, dans la définition, la mise en œuvre et le suivi des actions humanitaires, dans une logique de redevabilité, de transparence, d'engagement, de localisation et de participation citoyenne.

- De la promotion des Actions Anticipatoires

Les ministres ont encouragé le développement et le financement de mécanismes communs d'anticipation des crises (climatiques, sanitaires, sécuritaires), afin de minimiser les impacts sur les populations et de renforcer la résilience locale.

➤ **Des Solutions Durables**

Les ministres se sont engagés à promouvoir les politiques, approches et financements permettant une transition vers des solutions durables pour les personnes déplacées, réfugiées, les rapatriés et leurs communautés hôtes, dans une perspective de stabilisation et de développement durable intégré.

➤ **De la capitalisation et du partage des bonnes pratiques en matière de gestion des urgences humanitaires**

Les ministres ont encouragé l'instauration d'un cadre de veille et d'échange régulier d'expériences réussies de mobilisation de ressources, afin d'optimiser les différentes contributions et approches et d'enrichir les stratégies nationales et régionales.

➤ **De l'engagement en faveur du respect des principes humanitaires et de la souveraineté des pays de la Confédération des États du Sahel (AES)**

Les ministres ont réaffirmé l'attachement au respect des principes humanitaires (humanité, neutralité, impartialité et indépendance), dans le strict respect de la souveraineté de chaque État membre de l'AES.

➤ **De l'organisation du forum**

Les ministres se félicitent de la tenue du premier forum des ministres chargés de l'Action humanitaire de l'espace AES, de la participation des pays frères de la Mauritanie, du Tchad et du Togo, ainsi que de la forte mobilisation de la Communauté humanitaire du niveau national et régional.

Les ministres ont enfin exprimé leur profonde gratitude à Leurs Excellences Le Capitaine Ibrahim TRAORE, Président du Faso, Chef de l'État, Le Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'État de la République du Mali et Président de la Confédération des États du Sahel (AES), Le Général d'Armée Abdourahmane TIANI, Président de la République du Niger, Chef de l'État, pour leur leadership avéré qui favorise la construction d'un espace confédéral stable, sécurisé et prospère.

Fait à Bamako, le 09 août 2025.

Pour les ministres chargés de l'Action humanitaire de la Confédération des États du Sahel (AES)
Pour le Burkina Faso



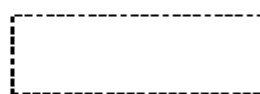
Ministre de l'Action humanitaire et de la Solidarité nationale,
Commandant Passowendé Pélagie KABORE



Pour la République du Mali



Ministre de la Santé et du Développement Social,
Médecin Colonel Assa Badiallo TOURE



Pour la République du Niger



Ministre de la Population, de l'Action Sociale et de la
Solidarité Nationale,
Professeur Sidikou Ramatou Djermakoye SEYNI

